

Appel à participation – Enfants ados du quartier Pour le projet « Lendemain croisés »

Un projet en partenariat avec la MJC Roguet qui sera présenté dans votre quartier à partir de Juin 2024

« Lendemain croisés » - présentation du projet

Le Collectif KO.com propose à des enfants-adolescents et des seniors du quartier St Cyprien de participer à un projet d'exposition photographique en 2024. Pour cela nous invitons votre enfant à venir témoigner sur *l'usage de ses mains dans ses activités* pratiquées. Lors de nos rencontres, votre enfant sera amené à rencontrer un ancien pour dialoguer sur leurs récits respectifs et sur la conception d'un paysage en photographie. A partir de leurs témoignages, l'équipe de photographes réalisera avec eux, deux photographies (1 portrait de mains et 1 paysage) qui seront présentées dans le cadre d'une exposition dans le quartier St Cyprien à partir de Juin 2024.



Si vous habitez St Cyprien ou que votre enfant vient souvent dans ce quartier et qu'il est intéressé par ce projet, n'hésitez pas.

Ce projet lui demandera seulement quelques temps de disponibilité, et lui permettra de participer à une création artistique visible dans son quartier, en partenariat avec la MJC Roguet.

Vous trouverez en bas de page, un lien de la première version que nous avons réalisée dans le quartier des Minimes en 2023.

Les photos

A partir de nos rencontres et des récits de votre enfant, nous réaliserons deux photographies : une image de ses mains et une image d'un lieu – paysage imaginé avec son binôme (personne âgée).

Temps des rencontres pour chaque participant

Nous allons nous rencontrer sur 3 rendez-vous (d'1h environ) entre février et avril 2024.

- Première rencontre : entretien individuel prévu à la MJC Roguet
- Deuxième rencontre : avec la personne âgée, prévue à l'atelier du Musée des Abattoirs
- Troisième rencontre : la prise de vue de ses mains, prévue au Centre Culturel de St Cyprien.

Les Dates des rendez-vous seront à établir ensemble, en fonction des disponibilités de votre enfant.

Une expo oui, mais où ?

L'exposition s'étendra dans le quartier St Cyprien à partir de juin 2024, accompagnée de plusieurs visites guidées et de rencontres, auxquelles vous serez conviés.

Pour permettre à votre enfant de participer à ce nouveau projet de quartier, Il vous suffit de signer un accord de participation, accompagné d'une attestation de droit à l'image (ci-joint).

Pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe de la MJC ou directement Manon Avram photographe et à la direction du projet à : manonavram@collectifko.com

Ce projet est gratuit pour tous les participants et ne demande aucune compétence en photographie.

Pas d'inquiétude, aucune des photographies ne montrera le visage de votre enfant, seulement ses mains.

Lien vers la version précédente proposée aux Minimes en 2023 : www.lendemaincroises.collectifko.com

**AUTORISATION DE PHOTOGRAPHER, D'EXPLOITATION DE L'IMAGE
ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE**

Je (nous) soussigné(s).....(noms et prénoms des représentants légaux)
domicilié(s) au.....(adresse du domicile) autorise(sons)
La compagnie Collectif KO.com – Manon Avram
coordonnées du siège de la société : 38 Rue des Anges 31200 Toulouse

- à photographeur sans contrepartie financière mon enfant mineur :
..... (nom(s) -prénom(s))

pour une période allant **de janvier à avril 2024**

- à utiliser sans contrepartie financière l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) à des fins exclusivement artistique propre au projet « Lendemain croisés » dans le quartier St Cyprien - Toulouse .
- contexte et objectifs des photographies : **exposition photographique au sein du quartier St Cyprien – Toulouse, dans le cadre du projet participatif « Lendemain croisés », de juin à décembre 2024, en collaboration avec la MJC Roguet.**

Cette autorisation exclue toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

- Réserves :
 - n'exige(ons) pas de garder l'anonymat de notre enfant mineur
 - exige(ons) de garder l'anonymat de notre enfant mineur

L'association de production Collectif KO.com s'engage à respecter les conditions du reportage ci-dessus citées et s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, susceptibles de porter atteinte à la vie privée.

Fait à
Le.....
Signatures des représentants légaux (père et mère)
précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »